



HAL
open science

Autour du registre de chancellerie de Louis III. L'entourage cisalpin de Louis III en Calabre

Noël Coulet

► **To cite this version:**

Noël Coulet. Autour du registre de chancellerie de Louis III. L'entourage cisalpin de Louis III en Calabre. *Quei maledetti normanni. Studi offerte a Errico Cuzzo*, p. 244-267., 2016, 978-88-980280-6-1. hal-03316645

HAL Id: hal-03316645

<https://hal.science/hal-03316645v1>

Submitted on 27 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Autour du registre de chancellerie de Louis III L'entourage cisalpin de Louis III en Calabre

Noël COULET

Aix Marseille Université, CNRS, UMR 7303 TELEMMe, Aix-en-Provence

Parmi les Angevins de Naples Louis III est le mal-aimé. Le *Dizionario Biografico degli Italiani* ne lui consacre pas de notice, à la différence de son père Louis I^{er} d'Anjou, de son grand-père Louis II et du saint Louis de la première maison d'Anjou. Il est pourtant plus italien que ce dernier qui n'a fait que de très brefs séjours dans la péninsule et que son aïeul qui n'y est resté que deux ans. Il l'est à peine moins que son père qui y demeura 17 ans, alors que Louis III parvint à se maintenir 14 ans en Italie du sud. Dans son grand livre de synthèse consacré aux Angevins de Naples paru en 1954, Emile-Gustave Léonard lui consacre seulement deux pages qui laissent entièrement dans l'ombre son rôle dans le gouvernement du comté de Provence et évoquent à très grands traits son aventure napolitaine¹. Le récit que Victor-Louis Bourrilly donne de l'histoire du comté sous son règne dans le tome Antiquité-Moyen Âge des *Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale* publié en 1924 n'est pas plus développé que chez Léonard, mais, dans la partie de cet ouvrage qui est consacrée aux institutions, Raoul Busquet souligne l'importance de ses interventions dans la réforme du gouvernement du comté en analysant deux lettres envoyées de Calabre: l'édit d'Aversa du 20 novembre 1427 qui met en place le conseil éminent, organe central du pouvoir, et les lettres expédiées de Rossano en 1430 qui, en supprimant l'alternat, s'attaquent à la racine de la vénalité des charges². Plus récemment, Marcelle-Renée Raynaud a mis en évidence les problèmes de ce règne: les rapports parfois délicats entre le jeune prince, devenu majeur en 1421, et sa mère Yolande, dont la forte personnalité a mûri au travers des épreuves que la France a traversées au temps du dauphin de Bourges et les difficultés du fonctionnement d'un gouvernement partagé entre un roi installé en Calabre, une reine-mère qui exerce d'abord la vice-royauté sur l'ensemble de la principauté pour finir par être cantonnée dans la souveraineté sur l'apanage angevin et un frère investi d'une vice-royauté limitée aux seuls comtés de Provence et de Forcalquier. Cette situation engendre au mieux des chevauchements, au pire des crises comme celle de 1425-26 dont le chancelier Laugier Sapor et le rational et archivaire Pons de Rousset font les frais³.

¹ E.-G. Léonard, *Les Angevins de Naples*, Paris 1954, pp. 485-487.

² *Les Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale. II Antiquité et Moyen Âge*, dir. P. Masson, Paris-Marseille 1924, pp. 439-442, 616-621, 636.

³ M.-R. Reynaud, *Le temps des princes. Louis II et Louis III d'Anjou-Provence 1384-1434*, Lyon 2000, *passim* et notamment pp. 42-44, 63-93, 100-101, 147-151, 177-182.

Les sources de l'histoire de ce règne se trouvent en partie aux archives départementales des Bouches-du-Rhône, en particulier dans les chartes et les registres de la série B et, tout particulièrement, les volumes B 9 et 10 de la série des *magna regestra*. Mais une part importante de la production de la chancellerie de Louis III nous est parvenue par un registre conservé à la Bibliothèque Méjanès⁴. On ignore tout de sa confection et des étapes de sa conservation. Il a certainement connu une histoire codicologique mouvementée dont témoignent le désordre qui préside à l'assemblage des feuillets, au moins une lacune qui intervient entre un cahier et celui qui le suit, l'existence de plusieurs numéros de foliotation différents par l'encre et par la graphie, tous postérieurs à la rédaction des documents eux-mêmes et, peut-être, l'insertion d'un cahier de lettres spécifiques à la Provence. Comme plusieurs lettres que nous connaissons par les *magna regestra* de la Chambre des comptes, dont les lettres envoyées de Rossano citées plus haut, ne se retrouvent pas dans le manuscrit, il faut penser qu'il est très vraisemblablement lacunaire. Antoine de Ruffi s'inspire visiblement du registre pour rédiger le développement qu'il consacre au rôle d'Antoine Hermentier au service de Louis III dans la conquête de la Calabre dans son *Histoire de la ville de Marseille* publiée en 1696⁵. En cette fin du XVII^e siècle ce manuscrit figurait dans la bibliothèque du bibliophile Louis Thomassin de Mazaugues (1647-1712), lequel l'a doté d'une belle reliure timbrée de ses armes sur les plats, en même temps qu'il faisait inscrire sur son dos en lettres d'or le titre qu'il porte encore dans l'inventaire de la bibliothèque municipale d'Aix: *Registrum Ludovici tercii comitis Provincie*. Il est entré ensuite dans la collection du président Alexandre Fauris de Saint-Vincens (1750-1819), autre collectionneur de livres et érudit aixois qui l'a vraisemblablement légué à la Bibliothèque Méjanès. Il a été microfilmé en 1970 à l'intention de l'Archivio di Stato de Naples, au moment où était lancée l'entreprise de la publication des registres reconstitués de la chancellerie angevine. Ce microfilm a servi de base à la rédaction de la « tesi di laurea » d'Isabella Orefice réalisée sous la direction d'Ernesto Pontieri, qui donne un regeste de tous les actes contenus dans ce registre. Ce travail a été publié en 1972 par les soins de l'Accademia Pontaniana dans le volume XXXIV des *Registri della cancelleria angioina*⁶.

⁴ Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, ms. 768 (538) [abrégé par la suite: Méjanès 768]. L'article tout récemment paru de Jean-Luc Bonnaud, *Le gouvernement du comté de Provence durant le séjour de Louis III en Italie*, in *Identités angevines. Entre Provence et Italie. XIII^e-XIV^e siècle*, dir. J.-P. Boyer, A. Mailloux, L. Verdon, Aix-en-Provence 2016, pp. 43-53, s'appuie sur les *magna regestra* et constitue donc un utile contrepoint à l'article ici publié. J'en ai tenu compte en révisant cet article avant parution.

⁵ A. Ruffi, *Histoire de la ville de Marseille*, Marseille 1696, livre XIV p. 375. Le même texte se retrouve dans C. F. Achard, *Dictionnaire de la Provence et du comtat Venaissin. Histoire des hommes illustres de la Provence*, t. I, Marseille 1786, p. 395 avec la référence: «extrait des manuscrits de M. Gombert». Cet Antoine Gombert, ancien curé des Pennes, est l'un des auteurs dont Achard a utilisé les manuscrits «prêts pour l'impression». On voit sur cet exemple que Achard était fondé à prévenir « le Public que ces auteurs ont eu la sincérité de nous avouer qu'ils ont le plus souvent copié mot à mot les auteurs qui les ont précédés» (*ibid.*, I, p. XIV).

⁶ *Registrum Ludovici tercii*, ed. I. Orefice, Naples 1982 (*I Registri della Cancelleria angioina*, XXXIV). Cet ouvrage sera abrégé par la suite *Registrum*.

1. Une édition défectueuse

On doit reconnaître à Isabella Orefice le mérite d'avoir reconstitué l'ordre chronologique des lettres contenues dans le registre. Mais l'index qu'elle a établi est très insuffisant, souvent lacunaire, parfois fantaisiste et, surtout, difficile à exploiter dans la mesure où les noms français et provençaux sont souvent déformés et incorrectement transcrits. En effet, vue du côté cisalpin de l'Etat angevin, cette publication est très défectueuse. Il est surprenant que l'éditrice et son préfacier ignorent l'article de Victor Lieutaud paru dans les *Annales de la Société d'Etudes Provençales* en 1904 qui présente le registre, en donne une analyse codicologique sommaire et fournit un regeste des actes relatifs à la Provence⁷. L'un et l'autre peuvent être affinés et complétés, mais ils ont le mérite d'exister. L'auteur dresse, à partir du document complété par quelques autres sources, un itinéraire de Louis III et publie en pièce annexe une lettre fort intéressante qui révèle les difficultés auxquelles les marchands marseillais sont exposés à la suite du raid aragonais de 1423. Les auteurs du volume paru à Naples ne font pas mention de la publication antérieure de certaines des lettres de ce registre, telle la lettre *pro studio Aquensi reparando* qui figure parmi les pièces justificatives du premier volume de l'ouvrage de Fernand Belin, *Histoire de l'ancienne université de Provence*, paru en 1916⁸. On peut comprendre qu'ils aient ignoré un autre article de Victor Lieutaud, *Le fort de Saint-Vincent-du-Lauzet en 1425*, qui utilise plusieurs de ces lettres⁹. Il leur aurait été difficile également de rechercher les copies et expéditions conservées dans la série B des Archives départementales des Bouches-du-Rhône ou dans les cartulaires municipaux, comme la lettre autorisant les Aixois à modifier les armoiries de leur ville au lendemain du raid des Aragonais de 1423 publiée par Bouche à partir du livre rouge d'Aix¹⁰. Cette enquête reste à faire.

Ernesto Pontieri, comme Isabella Orefice, sont peu familiers de l'histoire et de la géographie de la France angevine. Ils commettent de grossières erreurs dans la lecture des noms de serviteurs pourtant bien connus de la seconde maison d'Anjou. Derrière Tristano Fael (Pontieri) ou Tristano de la Faille (Orefice) se cache Tristan de la Jaille. E. Pontieri introduit sans raison une particule dans les noms de Jean de Hardouin, Jean et Guillaume de Bernard, Jean de le Rouge et Antoine d'Hermentier. Le regeste fourmille d'erreurs de lecture et d'identification des patronymes. Certains sont cependant ceux de personnages bien connus. Guillelmo di Sangineto signore di Vallechiusa est

⁷ V. Lieutaud, *Le registre de Louis III, comte de Provence, roi de Sicile et son itinéraire (1422- 1434)*, «Annales de la société d'études provençales», 1 (1904), pp. 217-232. Cet article est pourtant signalé en note dans la contribution de Bourrilly à l'Encyclopédie *Les Bouches du Rhône* que cite E. Pontieri.

⁸ F. Belin, *Histoire de l'ancienne université de Provence*, Paris 1896, pp. 586-589.

⁹ V. Lieutaud, *Le fort de Saint-Vincent-du-Lauzet en 1425*, «Annales des Basses-Alpes», 9 (1899-1900), pp. 293-315.

¹⁰ H. Bouche, *L'Histoire chronologique de Provence*, Aix 1664, t. II, pp. 447-448. La ville portait jusqu'en 1423 les armes de ses premiers comtes de la maison de Barcelone. Lorsque les troupes de la capitale se portèrent au secours de Marseille envahie par les Aragonais, on découvrit que l'assaillant combattait sous le même écu, ce qui conduisit le conseil d'Aix à demander d'introduire dans le blason de sa ville la fleur de lys des Angevins.

Guillaume Sagnet, seigneur de Vaucluse, pourtant écrit très lisiblement Sagneti¹¹. Moins célèbre, Louis Guiran devenu Guittani était facile à identifier en utilisant l'index du répertoire des grands officiers de F. Cortez¹². Il faut aussi corriger Villechartie en Villechartre et restituer à Jacques (Jaquetus) son prénom lu Giaquinto, restituer Honoratus Fayssati, à la place de Onorato Fayssato et rétablir dans sa forme correcte le nom de la famille arlésienne des Quiqueran (devenue Quiquiranno). La différenciation des f et des s, des n et des u ou v est souvent malaisée sans une certaine familiarité avec l'onomastique et la toponymie locale. La lecture Pontenes pour Pontevès, illustre famille noble provençale, n'en est pas moins difficilement explicable, de même que la transcription du prénom Glaudo sous la forme insolite de Glando. On peut admettre que la forme provençale du nom du village de Tourves, Torreves, soit lue Torrenes, et que celle du village de Saint-Cannat, *Sancto Cannato*, puisse devenir San Cavato. Mais est-il possible d'ignorer l'existence de la collégiale de Pignans dans le diocèse de Fréjus (*Piniacensis* lu *Pirnacensis*) et celle de Saint-Maximin, lieu cher à la dévotion des Angevins (villa San Massimo)? Comment a-t-on pu transformer la *civitas Vapicensis* (Gap) en Baïeux, la *villa Arearum* (Hyères) en Arras au mépris de la vraisemblance, s'agissant d'une lettre relative au conflit de voisinage avec le seigneur de La Garde, et écrire « il fiume Rodando » alors que l'on peut lire sans peine Rodani (le Rhône). L'éditeur ignore que *castrum* désigne le village en Provence et ne doit pas être traduit par « castello ». L'indexation, lorsqu'elle existe, traduit une ignorance incompréhensible de la géographie de la Provence comme d'ailleurs de la Calabre, puisque Guillaumes (Alpes-Maritimes) est « località in Calabria », bien que cette bourgade soit située, dans la lettre citée, dans le ressort de la baillie de Castellane (villa Castellana sans autre précision à l'index); Grimaud est un *casale* et le nom de Sperono, non identifié comme Esparron-de-Verdon est suivi à l'index de la mention « abitazioni ». L'éditeur est également mal à l'aise avec les institutions de la Provence. Il convient de vérifier l'exactitude des titres qu'il attribue aux personnes citées dans les lettres. Guillaume Bernard, qualifié de secrétaire et maître rational est, en fait, *secretario nostro nostrequa camere denariorum magistro*. Etienne Bernard dit Moreau, trésorier du duc est répertorié comme trésorier de France à l'index. L'office de valet tranchant confié à l'Arlésien Jean Quiqueran¹³ (240) se transforme en « terra » lorsque l'éditeur l'indexe. Certains des textes résumés n'ont pas été bien compris. La lettre 233 n'est pas adressée « aux justiciers de Calabre », mais à trois Provençaux, dont l'évêque de Fréjus et Rodolphe Rolland, docteur en l'un et l'autre droit. Ils ne sont pas chargés de restituer le village de Saint-Cannat et son territoire à l'évêque de Marseille, mais d'intervenir pour rétablir la paix à la suite de saisies et de représailles qui s'inscrivent dans une longue série de conflits suscités par la volonté des Aixois de faire reconnaître, fût-ce par la force, le privilège que

¹¹ Avant même les travaux que Nicole Pons lui a consacré depuis 1975, A. Coville, avait traité de ce personnage et de son œuvre dans un chapitre de *La vie intellectuelle dans les domaines d'Anjou-Provence*, Paris 1941, pp. 319-357.

¹² F. Cortez, *Les grands officiers royaux de Provence au Moyen Âge*, Aix-en-Provence 1921.

¹³ *Registrum*, n. 240; Méjanès 768, f° 268.

Raymond Bérenger V leur avait concédé de faire paître librement leur bétail dans un rayon de cinq lieues autour de la capitale¹⁴. C'est aussi le cas de la lettre 305, publiée par Lieutaud, dont le résumé, outre qu'il déforme les noms de Roquefort en Roccasorte et de Guillaume Lurdi en Curdi, ne rend pas compte du contenu du document. Il ne s'agit pas de dédommager ces drapiers pour les dégâts causés à leur boutique de draperie lors du sac de 1423, mais de leur permettre de faire valoir les créances dont ils ne peuvent apporter la preuve en raison de la perte de leurs livres de compte. I. Orefice assimile dans l'index le Charles d'Anjou *familiaris regius* de la lettre 751 au frère du roi, alors qu'il s'agit d'une lettre de familiarité accordée à un orphelin juif de Calabre que le roi a parrainé le jour de son baptême en lui donnant son patronyme, comme il est courant lors du baptême de néophytes. Il n'est pas certain que le regeste soit complet. Il manque l'analyse d'une lettre de rémission d'octobre 1423 consécutive à une rixe survenue sur un navire marseillais dans les eaux d'Hyères¹⁵, lacune d'autant plus regrettable que ce type de document est très rare dans les archives médiévales de la Provence.

2. *L'entourage angevin et provençal de Louis III*

Il faudrait donc à la fois reprendre l'analyse codicologique et diplomatique du document et constituer un nouveau regeste des lettres relatives à la Provence. La tâche excède les limites de cette contribution qui se bornera à identifier et présenter les principaux personnages originaires des territoires angevins cisalpins qui forment l'entourage de Louis III dans son aventure italienne¹⁶. Du moins ceux qui figurent dans le manuscrit incomplet dont nous disposons.

a. *Commissaire, lieutenant général, gouverneur*

Le principal acteur de la conquête de Calabre est Antoine Hermentier, destinataire de cinq lettres expédiées le 10 septembre 1423, depuis le camp de l'armée angevine devant Naples et, pour la dernière, d'Aversa, par lesquelles Louis III lui donne pouvoir de traiter avec ses créanciers en Calabre, de prendre possession de tout le duché, d'instituer tous les officiers nécessaires au gouvernement, de recevoir des nobles et des officiers le serment de totale obéissance, de réclamer aux habitants l'hommage préalablement dû à la reine Jeanne II et de trancher tous les litiges qui pourraient survenir entre les sujets du duc¹⁷. L'hésitation du scribe dans le dernier trimestre de 1423 entre les formes Antoinet et Antoine peut laisser penser qu'Hermentier est encore jeune.

¹⁴ Ce texte (vraisemblablement un faux) est à l'origine de nombreux conflits et de procédures recopiées dans le cartulaire AA 3 dit *Liber Corneti* des Archives communales d'Aix, N. Coulet, *Aix en-Provence. Espace et relations d'une capitale (milieu XIVe s. - milieu XVe s.)*, Aix-en-Provence 1998, p. 39.

¹⁵ Méjanes 768 f. 19 sv.

¹⁶ Je tiens à remercier pour les informations qu'ils ont bien voulu me transmettre, F. Barby, J.-L. Bonnaud, L.-H. Gouffran, J.-M. Matz, R. Bertrand.

¹⁷ *Registrum*, nn. 12-16.

Antoine Hermentier appartient à une famille de marchands marseillais établis dans la ville basse, rue de la Draperie basse¹⁸. Son père Jean, fils de Pierre également marchand, y tient boutique¹⁹. Comme beaucoup de drapiers marseillais, les Hermentier participent au commerce maritime de la ville. Pierre reçoit, en avril 1380, une commande d'un autre marchand, Jean Crote, portant sur des draps, des toiles et du corail²⁰. Jean fait partie en 1386 d'une société dite corona pour une galée Sainte-Marguerite²¹. Jean est lui même patron de galère et se met au service du prince angevin. En septembre 1400, il prend la mer sur une des quatre galées qui se portent au secours de Louis II assiégé dans le Château-Neuf de Naples²². En mai 1412 la galée Saint-Lazare appartenant à Jean et Antoine Hermentier est l'une des six galées envoyées par Louis II à Jean XXIII pour lutter contre Ladislas de Duras²³. C'est vraisemblablement le même homme qui commande en 1399 une compagnie d'arbalétriers qui participent, à l'automne 1398, au siège du palais des papes d'Avignon contre l'obstiné Benoît XIII²⁴. Antoine fait ses débuts classiquement dans une boutique de la rue Draperie où on le voit, en 1405, faire un achat de laine²⁵. La même année, il apparaît comme associé du grand marchand Jacques de Favas²⁶. En novembre 1406, il tient une boutique de draperie en association avec un autre marchand notable de la ville, Rabastens de Roquefort, et reçoit de Bourgogne de Roquefort, vraisemblablement cousine du précédent, une commande de 100 florins à investir dans le capital de son négoce²⁷. Dans le même temps il participe aussi au commerce maritime, puisqu'on le voit, le 3 juillet 1404, représenter une société d'armement comme massard de mer sur une galée²⁸. Il prend la mer en mai 1410 au service de Louis II qui veut exploiter le succès qu'il a remporté sur les troupes de Ladislas de Duras au sud de Rome en dirigeant une flotte vers Naples. Parmi les bateaux qui quittent Toulon au début du mois figurent quatre galères marseillaises dont une est affrétée pour trois-quarts par Gabriel de Sarda et pour un quart par

¹⁸ M.-R. Reynaud, *Le temps des princes*, pp. 152-153, distingue à tort deux Antoine Hermentier, l'un provençal, p. 152, l'autre «homme du royaume de France», p. 153.

¹⁹ Archives départementales des Bouches-du-Rhône [abrégé désormais AD BDR] 351 E 53 f. 67 et 124, f. 59.

²⁰ E. Baratier et F. Reynaud, *Histoire du commerce de Marseille*, dir. G. Rambert, t. II, Paris 1951, p. 245, n. 3.

²¹ AD BDR 351 E 57 f. 25. Dans ce type de société les bénéfices et pertes sont partagés entre les contractants au prorata des apports de chacun. On en trouvera un exemple dans Louis Stouff, *Arles à la fin du Moyen Âge*, Aix 1986, p. 231.

²² AD BDR 355 E 54 f. 101.

²³ AD BDR 351 E 106 f. 37v; Baratier - Reynaud, *Histoire du commerce*, p. 60. n. 2.

²⁴ G. Butaud, *Guerre et vie politique en Comtat Venaissin et à Avignon (vers 1350-vers 1450)*, thèse Université de Nice, 2001, dactylographiée, t. 3, p. 756.

²⁵ AD BDR 355 E 160, f. 97.

²⁶ AD BDR 351 E 103, 13 mai 1405. Sur les Favas, Baratier-Reynaud, *Histoire du commerce*, pp. 85-89.

²⁷ Baratier-Reynaud, *Histoire du commerce*, p. 893, n. 2.

²⁸ AD BDR 351 E 223, 3 juillet 1404. Massard de mer: trésorier représentant une société sur un navire, Baratier-Reynaud, *Histoire du commerce*, p. 864.

Antoine Hermentier²⁹. Ces navires ne vont pas plus loin que les côtes toscanes où ils sont arrêtés par les vaisseaux de Ladislas et des Génois. Mais ils reviennent avec quelques prises de guerre, des navires et des marchandises que Bernard de Favas et Antoine Calafat sont chargés de revendre en leur nom le 30 novembre. On a peu d'informations sur lui entre cette campagne et l'expédition de Louis III en Calabre. Elles suffisent néanmoins à montrer qu'il occupe une place non négligeable dans l'entourage de la famille princière angevine. Il est châtelain d'Orgon, localité dont son père détenait déjà la seigneurie, et les maîtres rationaux procèdent, en 1419, à l'estimation des travaux qu'il a fait faire dans cette forteresse³⁰. On le trouve dans la suite de la reine Yolande en 1420³¹. On ne sait à quelle date il devient maître de l'hôtel de Louis III, mais il porte ce titre dès le 10 septembre 1423 dans la lettre qui le charge de prendre possession de la Calabre³².

Envoyé comme commissaire avec pleins pouvoirs en Calabre en octobre 1423³³, il est investi, le 5 décembre, du titre de justicier. Une lettre du 15 novembre 1423 qui associe ce titre à celui de commissaire général montre qu'il exerce toujours le même pouvoir. Une lettre du 8 avril révèle qu'il est l'unique justicier en fonction: *citra et ultra justiciarius*. Il porte ce titre jusqu'au dernier trimestre 1424. Le 1^{er} avril 1425, Louis III confirme à une communauté les concessions qu'elle a obtenues d'Antoine Hermentier *olim dicti ducatus Calabrie justiciario*, et, le 8 avril, le prince confirme un privilège accordé par Hermentier en utilisant la même formule. Il est vraisemblablement retourné alors en Provence. Le 18 janvier 1426, en effet, il accorde un prêt de 200 florins à la communauté des juifs des *castra* du comté de Provence. L'acte qui enregistre cette créance le qualifie de damoiseau et lui donne le titre de seigneur d'Orgon³⁴. Il épouse, le 28 avril 1428 à Avignon, Agnès fille de Charles Spifami, membre d'une famille de marchands lucquois établis dans cette ville³⁵ (c'est son troisième mariage; il a perdu dans les premières années du XV^e siècle sa première femme, fille de Geoffroy Tenque, membre d'une famille notable de Martigues et s'est remarié, le 8 avril 1405, avec Catherine Lhautaud, fille du jurisperit Guillaume Lhautaud et de Marguerite de Roquefort³⁶). Le couple est institué légataire universel par Bourgogne de Roquefort,

²⁹ Baratier-Reynaud, *Histoire du commerce*, pp. 58-60; AD BDR 355 E 66, f. 7.

³⁰ AD BDR B 271.

³¹ ADBDR101E14,f.52.

³² *Registrum*, p. 127 (édition intégrale du document), contrairement à ce qu'écrit M.-R. Reynaud, *Le temps des princes*, p. 152 pour qui il ne prend ce titre qu'en 1427.

³³ Il porte ce titre pour la première fois dans une lettre du 16 octobre 1423. Méjanes 768, f. 8.

³⁴ AD BDR 309 E 163, f. 201-2. Sur la communauté des juifs des *castra*: N. Coulet, *La communauté des Juifs des castra en Provence au début du XIV^e siècle*, dans *L'écriture de l'histoire juive. Mélanges en l'honneur de Gérard Nahon*, dir. D. Iancu-Agou, C. Iancu, Paris 2012, pp. 171-180. A. Hermentier porte le titre de chevalier en 1437.

³⁵ AD Vaucluse 3 E 8-284, f. 52.

³⁶ AD BDR 351 E 70, f. 10 et 351 E 142, f. 25.

déjà associée, on l'a vu, aux affaires d'Hermentier, dans le testament qu'elle dicte quelques mois plus tard³⁷. Le Johannet (Johanuccio) Hermentier qui est nommé à vie le 28 novembre 1423 maître des foires de Calabre pourrait être un fils né de ce mariage³⁸.

Hermentier n'a pas porté, contrairement à ce qu'écrit E. Pontieri,³⁹ le titre de lieutenant. Cette titulature apparaît lorsque Louis III confère, le 18 septembre 1424, à Giorgio d'Alemagna, chevalier, comte palatin, comte de Buccino, le titre de lieutenant (voire lieutenant général dans la lettre de commission qui suit) et de gouverneur du duché de Calabre⁴⁰. Ses attributions ne semblent pas très différentes de celles qui avaient été conférées au justicier Hermentier. Les deux hommes semblent avoir exercé un temps simultanément ces pleins pouvoirs. Le comte de Buccino est désigné comme lieutenant général et chargé d'une mission à ce titre dans une lettre du 6 octobre 1424 antérieure à sa désignation officielle et Antoine Hermentier reçoit encore l'ordre de répondre à la requête d'une communauté le 13 octobre.

On découvre un chevauchement analogue dans l'hiver de 1425. Le 28 novembre 1425, trois lettres sont adressées à Giorgio d'Alemagna pour lui ordonner d'obtenir du châtelain de Cosenza, Martinello d'Aprile, qu'il abandonne ses pouvoirs sur cette forteresse, tandis qu'une lettre de même nature est envoyée à Pierre de Beauvau. Le 11 décembre, Pierre de Beauvau est nommé lieutenant général *tam ad justiciam quam ad guerram*⁴¹, mais, le même jour, Louis s'adresse à Giorgio d'Alemagna et à tous ses officiers en Calabre pour qu'ils assignent à la cour tous les revenus fiscaux qui lui reviennent⁴². Le 13 décembre, Giorgio d'Alemagna, qualifié de gouverneur général, et Pierre de Beauvau, qui porte le titre de conseiller, sont chargés, avec un certain nombre d'autres, de procéder à la révision des comptes des trésoriers⁴³. Le 18 décembre, Pierre de Beauvau est nommé lieutenant général et gouverneur du duché⁴⁴. Une lettre du 15 février 1426 qui renouvelle cette nomination précise qu'il remplace Giorgio d'Alemagna car diverses affaires d'importance qui l'occupent ne lui permettent pas de se rendre en Calabre⁴⁵. Ce qui n'empêche pas Louis de les charger conjointement le 22 février, l'un (Alemagna) désigné comme justicier et l'autre

³⁷ Information communiquée par L.-H. Gouffran qui vient de soutenir une thèse sur la famille de Roquefort.

³⁸ *Registrum*, n. 62.

³⁹ *Ibid.*, p. XXIII.

⁴⁰ *Ibid.*, n. 212. Sur ce personnage voir la notice de M. Manfredi dans le tome 2 du *Dizionario Biografico degli Italiani*. Lieutaud, *Le registre*, p. 228, le croit Provençal et originaire d'Allemagne (Alpes de Haute-Provence).

⁴¹ Méjanes 768, f. 228 (je corrige le texte donné dans *Registrum*, n. 411).

⁴² *Registrum*, n. 412.

⁴³ *Ibid.*, n. 414.

⁴⁴ *Ibid.*, n. 417.

⁴⁵ *Ibid.*, n. 424. Le texte Méjanes 768 f. 244 porte: variis et arduis occupatus negociis ... minime in dictum nostrum Calabrie ducatus se transferre poterit.

(Beauvau) dénommé lieutenant général, de faire exécuter la décision de retirer l'autorisation initialement accordée à certaines barques siciliennes d'accoster en Calabre⁴⁶.

Pierre de Beauvau appartient à une famille de la noblesse angevine⁴⁷. Le père de Pierre, Jean, est un simple écuyer qui détient quelques petites seigneuries de faible rapport et occupe une place modeste à la cour de Louis I^{er}. Mais il a fait un beau mariage en épousant Jeanne de Tigné, issue d'un lignage plus honorable. Dans les premières années du règne de Louis II, il devient, en 1385, capitaine de Tarente, un titre qui lui rapporte plus d'honneur que d'argent, car il fait état dans son testament d'importants arriérés de gages. Il se voit confier d'importantes missions diplomatiques au service de la politique italienne de son maître et il contribue au financement de ses expéditions. Son fils aîné, Pierre, a, lui aussi, commencé petitement sa carrière comme homme d'armes, mais il devient, en 1414, chambellan de Louis II dont il sera l'un des exécuteurs testamentaires. Il enrichit son patrimoine en profitant des difficultés pécuniaires de Louis II pour obtenir plusieurs châtelainies en garantie de prêts et en remerciement pour son aide. Louis II a aidé à son ascension sociale en favorisant son mariage, conclu autour de 1413, avec Jeanne de Craon, fille de Pierre, seigneur de la Ferté-Bernard, et de Jeanne de Châtillon, veuve en premières noces d'Ingelger II d'Amboise. La duchesse-mère Yolande l'a introduit dans l'entourage de Charles de Ponthieu, le futur dauphin dont il est l'un des gouverneurs. Il le sert les armes à la main et, lors de l'entrée des Bourguignons dans Paris en 1418, il protège la fuite du dauphin avec Tanguy du Châtel⁴⁸. Il fait partie de la dizaine de serviteurs du dauphin qui sont présents autour du dauphin sur le pont de Montereau lorsque Jean-Sans-Peur est assassiné le 11 septembre 1419⁴⁹. Il retourne peu après à la cour d'Anjou-Provence avec le titre de premier chambellan de Louis III et siège à son conseil. Il porte un temps le titre de gouverneur de Provence conjointement avec Tristan de la Jaille. Il apparaît pour la première fois dans le registre de Louis III parmi les membres du conseil du roi en Calabre le 15 mars 1425⁵⁰. Il meurt dans le courant de l'année 1435. Son fils Louis l'a accompagné en Calabre de même que son frère Bertrand. Ce dernier a acquis avant 1434 la châtelainie de Précigny en Anjou. Il participe aux négociations qui aboutissent à la conclusion du mariage de Louis III avec Marguerite de Savoie⁵¹. Dans le courant de l'année 1435, il entre au conseil de Charles VII.

⁴⁶ *Registrum*, n. 427. Le regeste ne mentionne pas les titres qui figurent dans le manuscrit Méjanès 768, f. 245.

⁴⁷ L. Bidet, *La noblesse et les princes d'Anjou. La famille de Beauvau*, dans *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen-Âge*, ed. J.-M. Matz, N. Coulet, Rome 2000 (*Col- lection de l'École Française de Rome*, 275), pp. 471-497.

⁴⁸ B. Guenée, *Un meurtre, une société. L'assassinat du duc d'Orléans 23 novembre 1407*, Paris 1992 (*Bibliothèque des Histoires*), p. 275.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 278.

⁵⁰ Méjanès 768, f. 282. Il est déjà en Italie dès 1424 : AD BDR B 10 f. 151v; J.-L. Bonnaud, *Le gouvernement*, p. 51.

⁵¹ *Registrum*, n. 631.

Pierre de Beauvau reste lieutenant général et gouverneur jusque, semble-t-il, à la fin de l'année 1426. Le titre de gouverneur est porté dans le premier trimestre de 1427 par un Antonio de La Rath, que l'on peut identifier avec Antonello della Rata, un des fils de Francesco, comte de Caserte, mort en juin 1399⁵². Il est attesté avec ce titre dans deux lettres du 2 et du 25 janvier 1427. Pierre remplace alors, peut-être en février 1427, Tristan de la Jaille comme gouverneur des comtés de Provence et de Forcalquier⁵³. Il n'exerce cette charge que quelques mois, puisque, par des lettres expédiées d'Aversa le 10 juin, Louis la confie à son frère Charles du Maine⁵⁴. Mais, par des lettres envoyées de Cosenza le 20 février 1429, Louis III institue Pierre de Beauvau lieutenant de son bien aimé frère Charles, lequel conserve le titre de «vice-gérant général», et il l'établit comme gouverneur des comtés de Provence et Forcalquier. Toutefois, comme le souverain ne veut pas se priver de ses services en Calabre, il lui donne un lieutenant en Provence, Louis de Boulliers, le 20 janvier 1430⁵⁵. Pierre est encore en Calabre le 31 mars 1431 quand il est envoyé avec Nicolas Perrigaut auprès de la reine Jeanne II pour prendre des nouvelles de sa santé⁵⁶. Il est, comme l'écrit J.-L. Bonnaud «probablement ... l'officier ayant le plus fait de voyage entre la Provence et l'Italie. Il fit le trajet au moins sept fois dans l'un ou l'autre sens », en particulier dans les années 1432-1434: « de retour en Provence en septembre 1431, il y reste jusqu'en novembre 1432. En juillet 1433, il est à nouveau auprès du roi pour retourner en Provence de janvier 1434 à mai 1434⁵⁷. Le 18 mai 1433, Bertrand, frère de Pierre, porte le titre de gouverneur et le 10 avril 1434, il est dit qu'il a été substitué dans cette fonction à son frère Pierre lieutenant général en Provence. Ce retour en Provence est également attesté par une lettre du 29 août 1434 par laquelle Louis III ordonne aux maîtres rationaux de donner quittance au trésorier Jean Hardouin pour la somme de 10 000 fl. correspondant aux dépenses occasionnées par le voyage à Marseille de Pierre de Beauvau qualifié cette fois de sénéchal⁵⁸.

b. *Les conseillers*

Le roi est assisté d'un conseil dont on peut reconstituer la composition à partir de l'eschatocole des lettres. Mais tous les conseillers n'y sont pas nommés et d'autres personnes portant ce titre apparaissent dans la teneur d'autres lettres.

⁵² *Ibid.*, nn. 457, 462. Notice sur cette famille par S. Fodale dans le volume 37 du *Dizionario biografico degli Italiani*, p. 89 sq.

⁵³ Cortez, *Les grands officiers royaux*, p. 92.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 92. Cette lettre transcrite dans le registre B 10 des AD des BDR fait partie de celles dont on peut penser qu'elles figuraient dans le registre dont nous n'avons aujourd'hui qu'une partie.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Registrum*, n. 554.

⁵⁷ J.-L. Bonnaud, *Le gouvernement*, p. 51.

⁵⁸ Méjanes 768 f. 391b.

Tristan de la Jaille, chevalier, seigneur de La Jaille en Chahaigine dans le Maine a été un des compagnons de Louis II durant son expédition dans le royaume de Naples en 1409⁵⁹. De retour en France en 1411, il fut nommé gouverneur d'Angers. Il assista en août 1417 à la mort de Louis II. Il fut l'un des conseillers de Yolande durant la minorité de Louis III et fut chargé par elle, en 1419, d'une mission diplomatique en Angleterre. Il participe à l'expédition de Louis III dans le royaume de Naples. Il rentre en Provence à la fin de l'année 1423 et remplace Pierre d'Acigné comme sénéchal de Provence⁶⁰. Il porte le titre de gouverneur du comté de Provence dans des lettres de Louis III, qui le charge avec les maîtres rationaux de récupérer les droits du comte qui ont été usurpés⁶¹. Il partage ce titre avec Pierre de Beauvau. Le 10 juin 1427 il est remplacé comme gouverneur de Provence par Charles du Maine, frère du roi, nommé lieutenant général du royaume⁶². En effet il retourne en Calabre d'octobre 1427 à l'été 1429, et il est aux côtés de Louis III lors de la victoire qu'il remporte à L'Aquila et meurt avant le 27 août 1429. Les lettres qui nous apprennent ce décès pourvoient à son remplacement comme châtelain de Reggio⁶³.

Guillaume de Villeneuve, chevalier, descend d'une famille catalane installée en Provence sous le règne d'Alphonse I^{er}. Cette lignée, originaire de la basse vallée du Llobregat au sud de Barcelone, y a une implantation foncière modeste et sa situation économique est alors médiocre. Le premier Villanova qui s'établit en Provence est Giraud (Giral), dont la première occurrence date de 1178. Il est nommé baile d'Antibes en 1200 et reçoit d'Alphonse II les seigneuries des Arcs, de Trans, de La Motte et des Esclans. C'est le début d'une forte implantation en Provence orientale qui se renforce avec son fils Romée de Villeneuve, homme de confiance et grand baile de Raymond Bérenger V. Après Giraud la famille se ramifie en trois branches. Romée est la tige de la branche de Vence. Guillaume se rattache à la branche des Arcs⁶⁴. Lors de la guerre de l'Union d'Aix son père Hélion a d'abord pris le parti de cette ligue et de Charles de Duras, de même que son frère. Tous deux se rallient au parti angevin le 13 mars 1386⁶⁵. Il sera viguier de Marseille en 1394. Ses deux fils Guillaume et Arnaud accompagnent Louis II en Calabre. Chambellan et conseiller du roi, Guillaume meurt dans le royaume de Naples en 1429⁶⁶.

⁵⁹ Marquis de Brissé, *La maison de la Jaille*, Paris 1910, pp. 190-194.

⁶⁰ J.-L. Bonnaud, *Le gouvernement*, p. 52 ; Cortez, *Les grands officiers royaux*, p. 94.

⁶¹ Reynaud *Le temps des princes*, p. 59.

⁶² Cortez. *Les grands officiers*, p. 92.

⁶³ J.-L. Bonnaud, *Le gouvernement*, p. 52, *Registrum*, n. 530. Châtelain et non gouverneur comme l'écrit Reynaud, *Le temps des princes*, p. 194.

⁶⁴ M. Aurell i Cardona, *Le pouvoir comtal en Provence sous Alphonse I^{er}*, DES Aix-en-Provence 1981, pp. 60-61 et 80; E. Baratier, *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles I^{er} d'Anjou en Provence 1252-1278*, Paris 1969, pp. 141-152.

⁶⁵ *Journal de Jean Le Fèvre*, éd. H. Moranvillé, Paris 1887, p. 249.

⁶⁶ E. Juigné de Lassigny, *La maison de Villeneuve en Provence*, Paris 1900, t. 1, pp. 48-52.

Hélien de Glandevès, plus souvent désigné sous le nom d'Elion de Faucon, est issu d'une très vieille famille de la noblesse provençale. Selon Edouard Baratier⁶⁷, elle descendrait d'un comte Griffon qui aurait été nommé au X^e siècle par Conrad de Bourgogne en même temps que Boson d'Arles et Guillaume d'Avignon. Cette maison, dont les possessions se situent dans les hautes vallées du Verdon, du Var, de la Tinée et de la Vésubie, se sépare au XII^e siècle en diverses branches dont celles de Castellane, de Glandevès, de Thorame. Une branche cadette de cette famille qui détient les seigneuries de Saint-Etienne et de Saint-Dalmas dans la haute vallée de la Tinée a ajouté dans la seconde moitié du XIII^e siècle le nom de Faucon (Faucon-du-Caire, une localité des Alpes-de-Haute-Provence.) à son patronyme. Comme les Villeneuve, ils ont d'abord été hostiles aux Angevins. Louis de Faucon, seigneur du Caire, père d'Elion, se rallie contre de fortes compensations le 12 août 1385 en même temps que son frère Isnard sire de Cuers⁶⁸.

Nicolas Perrigaud, doyen du chapitre d'Angers, fait partie avec les précédents et avec Antoine Hermentier, du plus ancien groupe de conseillers qui entourent Louis III en Calabre. Il est l'un des membres les plus assidus de son conseil. Il apparaît dans l'eschatocole des lettres tantôt comme conseiller, tantôt comme rédacteur des lettres expédiées par le roi. Fils de Nicolas Perrigaud, juge d'Anjou et de Maine, il a obtenu une licence en l'un et l'autre droit. Admis au chapitre de la cathédrale d'Angers en 1419, il en devient le doyen en 1422. Il est au service de la reine Yolande comme conseiller et ambassadeur avant de suivre Louis III en Calabre. Il meurt à Naples en 1432⁶⁹.

Pierre de Beauvau et son frère Bertrand, dont on a vu précédemment le rôle dans le gouvernement du duché, sont également au nombre des conseillers.

Deux juristes provençaux ont aussi leur place au conseil, Vital de Cabannes et Jourdain Brès. Le premier, docteur en droits, est l'un des premiers recteurs connus de la jeune université d'Aix. Il a reçu la seigneurie de Puyricard. Il a été promu maître-rational et juge des premiers appels en 1417⁷⁰. Les activités qu'il exerce, telles que le registre les documente, relèvent de ces deux charges: il participe à la vérification des comptes du trésorier Jean le Rouge et il juge un procès entre deux Calabrais⁷¹. Jourdain Brès (*Brici*), originaire de Brignoles, docteur en l'un et l'autre droit, qui fut primicier de l'Université d'Avignon avant d'être, en 1436, recteur de l'Université d'Aix, fut l'un

⁶⁷ Baratier, *Enquêtes*, p. 150.

⁶⁸ Journal de Jean Le Fèvre, p. 152.

⁶⁹ J.-M. Matz - F. Comte, *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, 7. Diocèse d'Angers, Turnhout 2003, p. 304.

⁷⁰ Cortez, *Les grands officiers royaux*, pp. 188, 277. N. Coulet, *Aix en Provence*, p. 557. D. Maffei, *Giuristi dalle due patrie : Bon de Curtili fra Bresse e Brescia, Vital de Cabannes, conte di Sacco ed altri fra Napoli e Provenza*, in *Exceptiones juris: Studies in Honor of André Gourdon*, dir. B. Durand et L. Mayali, Berkeley 2000, p. 403-420.

⁷¹ *Registrum*, nn. 733 et 319.

des présidents du Parlement institué en 1415 par Louis III⁷². Il a reçu l'office de juge-mage en 1420 de la reine Yolande, acte confirmé par Louis III en 1424. Il a acquis en 1428 la seigneurie de Velaux. Sa présence en Calabre est attestée au moins en 1427⁷³.

Jean du Puy, originaire de Bléré en Touraine, seigneur des Roches-Saint-Quentin-sur-Indrois et de Saint-Georges, est un vieux serviteur de la maison d'Anjou. On le trouve dans le conseil de la reine Yolande dès les premières années du XV^e siècle⁷⁴. Il est, avec Guillaume Saignet, un des quatre ambassadeurs que Louis III envoie en 1409 auprès des ducs de Berry et de Bourgogne choisis comme arbitres dans le conflit qui l'oppose au duc de Savoie après la perte du comté de Nice. Après la mort de Louis II, il fait partie du conseil de régence. Il agit comme lieutenant du juge-mage le 6 octobre 1417 et est nommé président rational le 2 avril 1418 et maître-rational le 16 avril⁷⁵. Le 4 mai 1420 il est autorisé à se substituer un lieutenant dans son office de maître-rational, car il est appelé à se trouver fréquemment hors des comtés de Provence et de Forcalquier pour le service du roi⁷⁶. Il est présent en Calabre dès les premiers temps de l'expédition de Louis III qui l'institue, le 2 janvier 1424, lieutenant du justicier et le nomme, le 5 janvier, maître-rational de Calabre. Cette dernière lettre lui adjoint deux Transalpins comme rationaux⁷⁷. Gui de la Bossaye, dont on ignore l'origine mais qui pourrait bien être angevin, sénéchal de l'hôtel du roi, et châtelain de Reggio puis de Cosenza, est l'unique conseiller dont le nom est cité dans l'eschatocole de plusieurs lettres datées de 1431 à 1433 figurant dans les derniers cahiers du registre⁷⁸.

D'autres membres de l'entourage du roi apparaissent une seule fois dans la liste des conseillers cités dans l'eschatocole ou portent occasionnellement le titre de conseiller. Ainsi Jean Arlatan, qui figure parmi les conseillers au bas d'une lettre du 30 mai, issu d'une famille noble arlésienne dont le patronyme n'a survécu que grâce à une substitution de nom et d'armes intervenue dans la seconde

⁷² N. Coulet, D'un Parlement à l'autre (1415–1501), dans *Le Parlement de Provence 1501–1790*, Aix-en-Provence 2002, pp. 11-17.

⁷³ Cortez, *Les grands officiers royaux*, pp. 184, 280, 349-50; Coulet, Aix en Provence, p. 555-557.

⁷⁴ Il n'est donc pas, comme l'écrit J.-L. Bonnaud, *Le gouvernement*, p. 46, «toujours basé en Provence». B. Chevalier, *Tours, ville royale*, Paris 1975, p. 478.

⁷⁵ Cortez, *Les grands officiers royaux*, p. 280. Le président rational préside la Cour de la Chambre des Comptes ou Chambre rigoureuse, juridiction établie entre 1346 et 1348 pour connaître des litiges entre particuliers découlant d'obligations pécuniaires soumises à la juridiction de la Chambre par le contrat constitutif. N. Coulet, *La chambre des comptes de Provence*, in *Les chambres des comptes en France aux XIV^e et XV^e siècles* éd. Ph. Contamine et O. Matteoni, Paris 1998, pp. 200, 214; M.-R. Reynaud, *La Maison d'Anjou-Provence et la perte de Nice (1380–1419), 1380 La Dédition de Nice à la Savoie*, Paris 1990, p. 264 et note 18. L. de Grandmaison, *La famille de Jean du Puy hôte de Jeanne d'Arc à Tours*, «Bulletin trimestriel de la société archéologique de Touraine», 39 (1941), pp. 59-74.

⁷⁶ AD BDR B10, f. 62.

⁷⁷ *Registrum*, nn. 106 et 112. Cette dernière lettre est mal comprise par Isabella Orefice qui donne à ces trois personnages le titre de maître-rational

⁷⁸ Méjanes 768 f. 331-346; *Registrum*, pp. 531, 640, 679, 692, 716, 767.

moitié du XIV^e siècle lors du mariage avec un bourgeois de la dernière fille survivante de la lignée⁷⁹. De même, Etienne Bernard dit Moreau, qui apparaît comme trésorier dans les dernières années couvertes par le registre à partir de 1432, est qualifié de conseiller en 1434⁸⁰. Ce Tourangeau, originaire d'Ecueillé près de Châtillon-sur-Indre, fut introduit parmi les serviteurs de Charles VII par la reine Yolande dès février 1413 et devint son trésorier et receveur général à partir de 1417⁸¹. De même Antoinet de la Salle est qualifié dans le même document d'écuyer et de conseiller⁸². Ce bâtard d'un illustre capitaine de routiers, entré très jeune à la suite de son père au service de la maison d'Anjou, et qui a reçu en 1409 les seigneuries et nom du Mas Blanc au territoire de Tarascon et de la Tour de Canillat au territoire de Saint-Rémy que son père tenait avant lui, écrira sous le règne de René *La Salade* et *Le Petit Jehan de Saintré*⁸³. De même Jean de Summo, secrétaire du roi, est occasionnellement dit conseiller.

c. Trésorier et gens de finances

Il n'est pas certain que le Tourangeau Jean Hardouin, trésorier général du comté, destinataire de nombreuses lettres, ait fait le voyage de Calabre. La gestion financière du duché est essentiellement confiée à un Manceau, Jean le Rouge, originaire d'Arquenay sur Sarthe (Mayenne)⁸⁴ qui porte alternativement le titre de percepteur et de trésorier et dont la gestion est soumise à des auditeurs des comptes. Un autre trésorier apparaît en 1433-1434, le Tourangeau Etienne Bernard, dit Moreau qui siège aussi au conseil⁸⁵. Jean Bernard, licencié en droit, parfois désigné comme secrétaire, porte aussi en 1425 le titre de maître de notre chambre des deniers, de contrôleur des entrées et sorties du duché de Calabre auprès du gouverneur Giorgio d'Alemagna et est investi de différentes missions financières. Il appartient au groupe des Tourangeaux introduits par Yolande d'Aragon au service du dauphin et de la maison d'Anjou et est le frère d'Etienne dit Moreau, que l'on vient de citer. Il deviendra archevêque de Tours en 1441⁸⁶.

⁷⁹ Méjanes 768, f. 285b. L. Stouff, *Nobles et bourgeois dans l'Arles du bas Moyen Âge: un patriciat?* in *Histoire et société. Mélanges offerts à Georges Duby*, Aix-en-Provence 1992, t. 2, p. 181-193: 185.

⁸⁰ *Registrum*, n. 729.

⁸¹ Chevalier, *Tours*, p. 478.

⁸² Méjanes 768, f. 48.

⁸³ L. H. Labande, *Antoine de la Sale, nouveaux documents sur sa vie et ses relations avec la maison d'Anjou*, «Bibliothèque de l'École des Chartes», 65 (1904), pp. 55-100 et 321-354; A. Jamme, *Bâtardise et patrimoine: les débuts dans la vie d'Antoine de La Sale (1386-1411)*, «Bibliothèque de l'École des Chartes», 153 (1995), pp. 161-175. Mas Blanc: AD BDR B 9, f. 161.

⁸⁴ Information transmise par Jean-Luc Bonnaud.

⁸⁵ Cf. *supra*. Pourquoi figure-t-il dans l'index du regeste comme «tesoriere di Francia»?

⁸⁶ Chevalier, *Tours, ville royale*, p. 478, Méjanes 768, f. 110b, 159b, 162b, 181.

d. Secrétaires du roi

Louis III a également été accompagné par un certain nombre de ces secrétaires du roi dont M.-R. Reynaud a souligné le rôle croissant au début du XV^e siècle⁸⁷. Ce groupe d'agents du roi qui forment une aristocratie du notariat reste très mal étudié. Plusieurs d'entre eux signent les lettres qu'ils rédigent, mais parfois de leur seul prénom comme Arnaud de Summo dont le patronyme n'apparaît que deux fois. Etabli à Aix, il est fils d'un notaire des Arcs (Var), Aymeri de Summo, comme l'apprend le testament de sa sœur Antoinette, épouse du notaire aixois Guillaume Sénéquier, dicté à Aix le 26 septembre 1420. Dans son testament du 26 juillet 1429, il fait élection de sépulture dans l'église des Prêcheurs de la capitale où repose un de ses frères. Il a été juge des secondes appellations de Marseille en 1407, rational de la chambre des comptes en 1413 en même temps qu'il devenait secrétaire du roi et il siégera au conseil à partir de 1427⁸⁸. Charles de Castillon qui, lui, signe de son seul patronyme, l'initiale K de son prénom apparaissant rarement, appartient à une famille originaire d'Arezzo. Son père a été rational de la Chambre des comptes en 1387. A la fin du règne de Louis III, en 1434, Charles sera nommé maître rational et recevra la seigneurie d'Eyragues⁸⁹. Jacques de Villechartre est un clerc manseau, rational et secrétaire du roi que Louis III envoie en mission en Provence et au concile de Bâle (1431, 1444). Il fait partie des clercs qui figurent sur la liste que Guillaume Habert, archidiacre d'Angers, doit pourvoir d'un des 45 bénéfices établis dans les domaines angevins dont Eugène IV a accordé à Louis III la disposition⁹⁰. Déjà chanoine de Marseille, il obtient un canonicat dans le chapitre de Saint-Sauveur d'Aix en 1433, ce qui le conduit à abandonner ses offices à la cour royale qui sont transmis à son frère Jean en 1434⁹¹. Jean Le Rouge et les Bernard dont le registre montre principalement le rôle financier sont également dénommés secrétaires du roi⁹². Tous ceux qui apposent leur signature au bas des lettres ne peuvent être identifiés. Le Bauduffe que V. Lieutaud pensait pouvoir être provençal est un Jean Baudusse de Bourges identifié par M.-R. Reynaud⁹³. Britonis ou Briconis pourrait être le

⁸⁷ Reynaud, *Le temps des princes*, pp. 147-151.

⁸⁸ M.-R. Reynaud le cite sous le nom d'Arnaud de Summières, *Le temps des princes*, p. 147 n. 72. J'ai longtemps été tenté de transposer ce nom sous la forme de Sommières, mais il n'y a aucun tilde qui l'autorise. Testament de sa sœur: AD BDR 306 E 20, f. 45. Son testament: AD BDR 306 E 85, f. 56. Pour les fonctions exercées: AD BDR B 1943, f. 274, B 10, f. 214v, 249. Voyage au concile de Bâle: *Registrum*, n. 770.

⁸⁹ Cortez, *Les grands officiers royaux*, pp. 285-286.

⁹⁰ *Registrum*, n. 654-672.

⁹¹ *Registrum*, n. 655 et 737. Il paraît avec le titre de rational le 3 janvier 1413 (AD BDR B9, f. 240) et le 22 août 1419 (AD BDR B10, f. 35). Il porte le titre de secrétaire du roi le 3 janvier 1413 (AD BDR B9, f. 240) et le 18 novembre 1427 (AD BDR B10, f. 230v). Il est identifié comme notaire le 22 août 1419 (AD BDR B 10, f. 35).

⁹² Jean le Rouge: *Registrum*, n. 605 et 671; Jean Bernard: nn. 307, 357 et 414 dr.

⁹³ Lieutaud, *Le registre*, p. 218 n. 2.

Pierre Bricohan repéré par M.-R. Reynaud en 1423⁹⁴. Si une fois Arnaudus ajoute son patronyme, Johannes reste anonyme. Les Italiens sont rares, on ne relève guère que le nom de Tommaso Cantoricio (ou Cancoricio) dans les derniers cahiers du registre.

e. Autres membres de l'entourage

Le registre fait également mention d'autres serviteurs du roi venus d'outre-monts qui n'appartiennent pas à ces cercles élevés du pouvoir. Jean Quiqueran, familier et domestique admis en 1424 au nombre des valets tranchants de l'Hôtel, est un Arlésien, issu d'une famille bourgeoise récemment anoblie⁹⁵. Elzéar de Pontevès, nommé écuyer en 1424, appartient à une des plus vieilles familles de la noblesse provençale, dont les possessions s'étendent autour de Barjols qui leur a appartenu un temps⁹⁶. Louis d'Arcussia, seigneur de Tourves, qui se voit affecter, en 1425, les revenus des salines d'Altomonte, est le descendant d'une famille d'origine napolitaine; il est l'arrière petit-fils de Jacques d'Arcussia, grand camérier du royaume de Sicile, doté de plusieurs seigneuries en Provence, dont Tourves et l'Ile-Saint-Geniès sous la reine Jeanne⁹⁷. En janvier 1424, il reçoit du roi un certain nombre de fiefs confisqués à des rebelles⁹⁸. Il partage cette libéralité avec un certain Pierre de Champagne qui appartient à l'hôtel du roi en tant que panetier et qui, à son tour, se verra affecter les revenus des mêmes salines le 21 mars 1426. Ce personnage, dont on ne peut préciser l'origine au-delà de son patronyme, est mentionné dans un document des archives provençales en 1427 avec le titre d'écuyer⁹⁹. On ne peut pas davantage identifier Louis Megret « de notre duché d'Anjou » à qui sont concédées en 1423 les prisons de Calabre¹⁰⁰. Le surnom d'Hardouin du Plessis, dit Le Maine, qui doit recevoir une certaine somme des mains de Jean Le Rouge en 1431 et 1432, indique son origine, sans que l'on puisse en savoir davantage sur lui ni établir sa parenté avec le Tourtoul du Plessy qui reçoit en 1423 un sauf conduit pour les terres de Calabre¹⁰¹.

⁹⁴ Reynaud, *Le temps des princes*, p. 147. Cette graphie semble douteuse.

⁹⁵ *Registrum*, n. 240, Ms 768, f. 268; L. Stouff, *La ville d'Arles à la fin du Moyen-Âge*, Aix 1986, p. 338.

⁹⁶ *Registrum*, n. 213 (= f° 285); J.-P. Poly, *La Provence et la société féodale, 879-1166*, Paris 1976, pp. 169, 170, 176, 184, 329. Baratier, *Enquêtes sur les droits*, p. 160.

⁹⁷ *Registrum*, n. 358; F.-P. Blanc, *Origine des familles provençales maintenues dans le second ordre sous le règne de Louis XIV*. Dictionnaire généalogique, thèse Droit Aix-en-Provence 1971, p. 37.

⁹⁸ *Registrum*, n. 109.

⁹⁹ *Registrum*, n. 431; Cortez, *Les grands officiers*, p. 91.

¹⁰⁰ *Registrum*, n. 63. Mejanès 768, f. 30. Il n'est pas d'Angers comme on le lit à l'index.

¹⁰¹ *Registrum*, nn. 621, 770, 58.

Conclusion

Cette enquête a ses limites. D'une part, le registre n'est certainement pas complet et il faudrait l'enrichir des données que l'on peut extraire de la série B des Archives des Bouches-du-Rhône. D'autre part, une partie des lettres envoyées de Calabre concernent des affaires proprement provençales et le tri n'est pas toujours aussi facile à faire que ne le laissait penser Lieutaud. Certains des personnages cités, tel Jean Hardouin, qui ne nous ont pas semblé se trouver en Italie, peuvent y avoir séjourné. Néanmoins, quelques remarques conclusives sont possibles.

L'entourage cisalpin de Louis III associe à part presque égale des Angevins et Manceaux à des Provençaux. La strate la plus ancienne est constituée par le groupe des serviteurs recrutés par la reine Yolande au temps où elle exerçait une influence prépondérante à la cour du dauphin Charles à Tours, ce qui explique la présence dans ce personnel politique de plusieurs Tourangeaux et la porosité entre le service de la cour de France et celui de la maison d'Anjou que l'on observe dans ce milieu et qui perdure après la mort de Louis III. La majorité des Angevins qui jouent un rôle de premier plan auprès du prince appartiennent à la petite noblesse et doivent leur fortune aux ducs d'Anjou. Parmi les Provençaux, la vieille noblesse, qui a quelque peu tardé à se rallier à la maison d'Anjou, tient le premier rang dans le conseil du roi. Mais c'est à un homme neuf, venu de la bourgeoisie marchande marseillaise, Antoine Hermentier, qu'il revient d'asseoir la domination angevine en Calabre. On retrouvera ce personnel politique au service du roi René. Un règne sous lequel nombre de ces serviteurs de Louis III que nous révèle le registre poursuivent leur ascension sociale. On observera aussi au temps de René la même association dans la familiarité du prince et à son service de familles issues de la vieille noblesse et d'hommes nouveaux venant de la bourgeoisie marchande ou du monde universitaire que le roi agrège à la noblesse. Les Forbin et les Matheron suivront la voie tracée par Antoine Hermentier¹⁰².

¹⁰² N. Coulet, *La noblesse provençale dans l'entourage du roi René*, dans *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge*, dir. N. Coulet, J.-M. Matz, Rome 2000 (Collection de l'École Française de Rome, 275), pp. 315-326.